



DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DE VOIRIE



(à adresser en Mairie d'Arnaville 20 jours au moins avant la date prévue pour l'ouverture de chantier)

Je soussigné (Nom et prénom)

domicilié à (adresse complète)

.....

Téléphone adresse mail

agissant pour mon compte

pour le compte de M. demeurant à (adresse complète)

Sollicite l'autorisation d'occuper la voirie pour les travaux désignés ci-après :

Installation de chantier : échafaudage benne dépôt matériaux

Sur le trottoir : largeur d'occupation demandée

Sur le trottoir et la chaussée : largeur totale d'occupation demandée

Branchement : Eau égout autre (à préciser)

Autre (à préciser)

.....

Cette demande complète-t-elle une Déclaration de Travaux ou un Permis de Construire déposé en Mairie ? OUI date de dépôt :

Arrêté d'autorisation délivré par la Mairie le

NON

Adresse des travaux

Référence cadastrale

Début des travaux le Fin des travaux le

NOM et ADRESSE de l'entreprise devant effectuer les travaux (si elle n'est pas le demandeur)

.....

.....

Fait à le
(signature)

AVIS DU MAIRE

Favorable

Favorable avec les réserves suivantes :

.....

.....

.....

.....

Dans les deux cas ci-dessus, le demandeur devra :

- mettre en place une signalisation verticale et réglementaire pour détourner les piétons et les protéger de la circulation
- protéger le trottoir des projections de ciment (aucune trace ne devra subsister sur les enrobés)
- ne pas laisser couler de laitance de chaux ou de ciment dans les avaloirs de la chaussée



L'occupation de voirie ne devra pas gêner le passage des véhicules de secours, de collecte d'ordures ménagères (nuit du jeudi au vendredi) et de tri sélectif (nuit du lundi au mardi)

Défavorable pour le motif suivant :

.....

.....

Arnaville, le

Le Maire, René Cailloux